

<b>TransAgriDom</b>	<b>Réunion d'animation Responsables d'action CT N°1</b>	
	<b>Relevé de conclusions</b>  <b>Mercredi 26 septembre 2018 14h00-15h30 (Visio)</b>	
<b>Rédacteur :</b> Jean-Marc Thevenin	<b>Nombre de pages :</b> 6	<b>Date d'envoi :</b> 2 octobre 2018

<p><b>Présents :</b>  Porteur du projet : Jean-Marc Thevenin (JMT)  Co-animation des RITA : Mathilde Heurtaux (MH) et Sophie Cluzeau-Moulay (SCM)  Responsables d'action : Pascale Achard (PA), Stéphane Saj (SSa), Cécile Morelli (CM)</p> <p><b>Excusés :</b> Patrice Champoiseau et Olivier Esnault</p> <p><b>Diffusion :</b>  Liste des présents et excusés  Dépôt dans Coatis / Espace Collaboratif « TransAgriDom », en attendant l'ouverture du projet dans Promaki</p>
--

<p><b>Objectif :</b> Lancement de TransAgriDom entre chef de projet et responsables d'actions</p> <p><b>ODJ :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation du projet : objectifs, partenariat, organisation du projet</li> <li>2. Première phase : dates, activités, livrables</li> <li>3. Modalités d'animation et de gouvernance</li> <li>4. Administration</li> <li>5. Points divers</li> <li>6. Actions à venir</li> </ol>
--

## Compte-rendu

### 1. Présentation du projet

*Objectif principal de TransAgriDom* : Accentuer la synergie entre territoires et acteurs des Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer français.

*Date de début du projet* : 2 août 2018

*Date d'achèvement du projet* : 30 juin 2021

*Les objectifs spécifiques du projet* sont de :

- renforcer et enrichir le réseau en intégrant davantage les acteurs du développement rural (groupements d'actions locales, structures d'enseignement, parcs régionaux ou nationaux, groupements de défense sanitaire, structures membres des réseaux ruraux, etc.) ;
- faciliter les échanges, mutualiser les connaissances et les expériences par la mise à disposition d'outils et de formes d'animation adaptés et l'organisation de rencontres tant en terrain tropical que tempéré sur des thématiques d'intérêt partagé ;
- réaliser des supports de communication, de connaissance, de conseil ou d'enseignement, qui contribueront à la mise en œuvre des PDR ;
- encourager la conception et l'utilisation de systèmes de production agricole innovants et de pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement ;
- monter des projets collaboratifs inter-régionaux ;
- contribuer à la définition des orientations des politiques locales et des programmes d'enseignement par l'apport de connaissances et de besoins issus du terrain, et par l'analyse comparative des programmes régionaux ;
- faciliter l'intégration des territoires ultramarins dans le dispositif et le paysage européens.

*Organisation en 6 actions* :

Action 1. Animation-Coordination-Transfert ; Responsable : Jean-Marc Thevenin (Cirad)

Action 2. Innovations techniques en filières végétales ; Responsable : Patrice Champoiseau (IT2)

Action 3. Innovations techniques en filières animales ; Responsables : Pascale Achard et Patrick Hoareau (FRCA)

Action 4. Innovations techniques en filières apicoles ; Responsable : Olivier Esnault et Didier Guilhen (GDS Réunion)

Action 5. Des systèmes intégrateurs pour une agriculture durable – L'arbre au cœur des pratiques ; Responsable : Stéphane Saj (Cirad)

Action 6. Société, agriculture et ruralité ; Responsable : Cécile Morelli (EPN Coconi)

*Consortium TransAgriDom*

18 structures, un peu différent du consortium AgroEcoDom.

Durcissement des règles du service instructeur et de l'autorité de gestion par rapport à la prise en charge de frais de structures non membres du consortium.

Première phase du projet : justifier des frais de déplacement/hébergement des non-membres du consortium par une prestation de service hautement argumentée, d'un coût unitaire inférieur à 2 k€ HT.

Deuxième phase du projet : pas de prise en charge possible pour les non-membres du consortium.

## 2. Première phase du projet : 2 août 2018 – 31 décembre 2019

*Rappel des engagements de la demande d'aide :*

**Action 1.** Mettre en place les conventions avec l'autorité de gestion et avec les partenaires le cas échéant, Préparer les demandes d'aides et de paiement, Réaliser le reporting, Mise en œuvre de la gouvernance du projet, Organisation d'un Copil, Organisation d'une animation trimestrielle (comité technique) entre pilotes de projet, d'actions et de tâches, Organisation des réunions bimestrielles des instances d'animation du réseau (CSR-Comité de Suivi des RITA, RAR-Réunion des animateurs RITA), Mise à disposition d'espaces collaboratifs dans Coatis, Organiser des rencontres annuelles 2019 des RITA en marge du Salon International de l'Agriculture à Paris, Organiser des rencontres en Guyane, Etablir un plan de communication. S'assurer d'une bonne communication via le système d'information Coatis ou autres canaux d'information mais aussi en invitant les acteurs du développement rural aux différents événements qui seront organisés. Amener les prescripteurs à partager leurs expériences et à co-élaborer des méthodes pour une meilleure appropriation des innovations par les agriculteurs. Les méthodes collectives et participatives seront plus particulièrement mises en avant. Les besoins des prescripteurs comme ceux des agriculteurs seront pris en compte.

➔ Livrables : Conventions signées. Rapport technique et financier du projet. Compte-rendu du Copil, des réunions de comité technique, des réunions CSR et RAR. Actes des colloques/rencontres et CR des réunions d'ateliers : Paris en mars 2019 ; Guyane en 2019. Produits de ces rencontres (vidéos, posters, comptes rendus d'ateliers, guides des visites de terrain etc.). Plaquette de présentation du projet. Forum transfert sur Coatis.

**Action 2.** Développement d'une application Web sur les plantes de service. Inventaire des matières fertilisantes d'origine organique et le développement d'indicateurs de la vie biologique des sols, Réflexion sur l'utilisation des biostimulants, Réflexion et partage sur les dispositifs et contraintes de production de matériel végétal de qualité (physiologique, variétale, sanitaire, agronomique), Inventorier les outils existants. Mutualiser et synthétiser des données sur les bioagresseurs, Mobiliser les acteurs des différents DOM intéressés par la protection des cultures autour d'un projet commun, ceci de concert entre la recherche et le développement, Réflexion sur le travail du sol

➔ Livrables : Application web sur les plantes de service. Répertoire des matières organiques et des indicateurs de l'activité biologique des sols. Dispositifs de production de plants d'agrumes. Fiches inter-Dom sur Bioagresseurs.

**Action 3.** Enquêtes en élevages monogastriques et de ruminants sur les pratiques d'élevage (Antibiotiques, bien-être etc.), Créer une synergie entre projets, pour réactualiser et mutualiser les références sur la gestion des pâturages, et créer des outils de conseil adaptés à ces territoires. Echanges sur l'utilisation de l'application des contrôles de performances dans les DOM et sur la mise en œuvre des programmes de sélection et de conservation, notamment lors des rencontres annuelles. Développer des parcours volailles agroécologiques en contextes tropicaux,

→ Livrables : Inventaire des pratiques en lien avec santé et bien-être animal. Fiches sur espèces/systèmes fourragers. Comptes rendus d'ateliers sur la génétique animale. Recensement de pratiques sur les parcours volailles.

**Action 4.** Faire un état des lieux sanitaires dans chaque DOM et mettre en place des mesures d'information afin d'éviter l'introduction de parasites. Former les apiculteurs aux dangers parasitaires et à la lutte. Comment préserver les ressources mellifères pour protéger les abeilles ? Les identifier et les favoriser avec des pratiques culturelles adaptées.

→ Livrables : Etat des lieux sanitaire. Fiches sur les principaux dangers sanitaires. Protocole de test d'efficacité d'antiparasitaires. Inventaire de plantes mellifères et des ruchers.

**Action 5.** Recensement et description de diverses pratiques de diversification par l'arbre ou de ré-introduction d'espèces végétales ou animales dans des parcelles agricoles. Inventorier les outils existants dans les différents DOM et les besoins des professionnels pour proposer des solutions intuitives et adaptées (diffusion de bulletins, Tutoriels d'ITK, réseaux sociaux, aide au diagnostic, etc.).

→ Livrables : Rapports de stage sur l'agroforesterie de sous-bois.

**Action 6.** Inventorier les outils numériques existants dans les différents DOM et les besoins des professionnels pour proposer des solutions intuitives et adaptées (diffusion de bulletins, Tutoriels d'ITK, outil de saisie et traçabilité, réseaux sociaux, aide au diagnostic, etc.). Réflexion collective et analyse bibliographique sur l'AB pour la proposition d'une éventuelle analyse AFOM dans les territoires : contraintes techniques et réglementaires, les marchés et circuits de distribution, les aides. Repérer les acteurs des différents territoires et leurs initiatives dans le secteur de l'agrotourisme et de l'agro-alimentaire. Pour chaque DOM, mettre en lumière les minorités porteuses d'avenir ex : mettre en avant la place des femmes ou encore des jeunes dans l'agriculture domienne.

→ Livrables : Groupes et espaces collaboratifs créés pour les thématiques concernées. Définition des objectifs, des moyens et de la méthodologie.

### 3. Modalités d'animation et de gouvernance

Animation technique du projet : réunions trimestrielles entre responsables de projet, d'actions et de tâches (CT-Comité technique). Chaque responsable d'action ou de tâche animera à son niveau selon la nécessité.

Les réunions des animateurs RITA et du Comité de Suivi des RITA (qui intègre notamment les

autorités de gestion et les services déconcentrés de l'Etat) viendront alimenter les réflexions au sein des CT du projet et réciproquement.

Copil : annuel lors d'un évènement

Composition : membres du consortium + CGET + RRN + Régions de France

Pour assurer une traçabilité vis-à-vis de l'autorité de gestion et de l'Europe, des CR de réunion seront rédigés, en utilisant le présent modèle qui sera agrémenté d'un logo en entête.

#### 4. Administration

2 octobre 2018 : Passage de la demande d'aide pour la première phase du projet (si dossier complet) au Comité exécutif du RRN.

*Si avis favorable du Comex, alors :*

Fin novembre 2018 : conventionnement possible MAA-Cirad.

Décembre 2018 : conventionnement Cirad-Partenaires.

#### 5. Points divers – Questions – Discussion

JMT : chercher modèle de convention partenariale et de prestation de service pour partage même avant que la convention Cirad-MAA ne soit signée.

Financement de personnes appartenant à des structures non membres du consortium : s'assurer du rôle indispensable de cette personne au bon fonctionnement du projet et du RITA, de sa capacité à produire un livrable de qualité. Faire propositions à JMT qui en discutera avec Mathilde/Sophie pour assurer la cohérence RITA / TransAgriDom.

Financement des personnes d'une structure du consortium : il faut raisonner « représentation de la structure » pour la globalité du projet et pour les RITA. Idem précédemment, faire propositions à JMT qui en discutera avec MH/SCM (Acta) pour assurer la cohérence RITA / TransAgriDom.

Etant donné le peu de marge de manoeuvre dans le budget TransAgriDom et les règles de plus en plus sévères du MAA et de l'ASP, rechercher à actionner tous les leviers financiers possibles pour les prises en charge des acteurs et s'assurer de leur capacité à disséminer et partager.

Explorer notamment la piste RRN.

## 6. Actions à venir

Octobre : les responsables d'actions établissent leur plan d'activité avec les responsables de tâches. Faire notamment attention aux calendriers de stages.

Prochaine réunion chef de projet / Responsables d'actions avec les responsables de tâches qui pourraient être présents : le **jeudi 8 novembre 13h30 – 15h00** (Heure Montpellier). Nous allons appeler ce groupe « Comité technique du projet » (Cf. Point 3).

Echéance à moyen terme :

SIA 2019 : travailler sur des thématiques qui peuvent intéresser les acteurs du RITA par des ateliers rattachés à TransAQgriDom. Faire propositions à JMT/MH/SCM.

JMT : Repréciser les budgets par structure et par action une fois le budget du projet validé en Comex, sachant que le Cirad recentralise au maximum les dépenses.

Mutualiser les coûts et les moyens qui peuvent l'être entre tâches/actions : ex mini films → cf. consignes techniques Olivier et matériel acheté par le Cirad (micro-cravates).

### **Documents de référence :**

Schéma de la structuration du projet

Descriptif technique officiel du projet

Formulaire Cerfa de demande d'aide multifinanceurs 1<sup>ère</sup> phase